

COMMUNE DE ROGERVILLE

REUNION ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL EN DATE DU 11 AVRIL 2013 à 20 H 30

Compte-rendu

Présents : M. SELLIER Francis, M. LE DUC Thierry, Mme DERREY Odile, Mme ETIEMBLE Chantal, M. LE COMTE Michel, Mme DELFERRIERE Céline, Mme JOSPITRE Joëlle, M. DAVENNE Patrick, M. HEBERT Pascal, Monsieur LECOMPTE Pascal, Monsieur LEPINAY Bernard, Monsieur RATS Philippe.

Absents : Mme MEZANGER Martine, excusée, Mme SOUDAIS Karine.

Le compte rendu de la dernière séance est approuvé.

Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'ajouter à l'ordre du jour de cette réunion les 3 délibérations suivantes :

- Avenant n°1 au marché travaux remplacement bardage salle polyvalente
- Baisse des charges pour les appartements à la Fraternité
- Remerciements aux personnes ayant œuvré pendant l'épisode neigeux.

Le Conseil Municipal est favorable à l'ajout des 3 délibérations.

1. PARTICIPATION AU SIVHE POUR 2013

N°2013-23

M. le Maire propose au Conseil Municipal l'inscription au budget primitif de 2013 (à l'article 6554 Contribution aux organismes de regroupement) d'une participation d'un montant de 121 053,51 €.

Avis favorable du conseil.

2. TAUX D'IMPOSITION 2013

N°2013-24

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de maintenir les taux d'imposition des taxes directes locales identiques à ceux de 2012, soit :

- | | |
|---------------------|---------|
| - Taxe d'habitation | 3,21 % |
| - Foncier bâti | 18,96 % |
| - Foncier non bâti | 19,00 % |

Ce qui représente une augmentation des produits d'environ 3 % (par l'augmentation des bases).

Le budget primitif 2013 qui doit être présenté au vote, a été préparé avec les taux ci-dessus.

3. VOTE DU BUDGET PRIMITIF 2013

N°2013-25

Mme DERREY, Adjoint, communique au Conseil Municipal les inscriptions budgétaires proposées par la commission des Finances.

Ce budget s'équilibre en recettes et en dépenses à :

- 3 827 487 € pour la section de fonctionnement
- 4 792 885 € pour la section d'investissement

Investissement inscrits en 2013 :

- Construction de 3 abribus
- Achat matériels divers
- Travaux dans les bâtiments (achèvement toiture école, toiture clocher église et nef, toiture salle Lucien Derrey)
- Travaux de voirie (rue Pasteur, aménagements divers suite à création du lotissement l'Ermitage, travaux divers liés à la création du lotissement du Catelier)
- Travaux d'éclairage public (remplacement d'armoires)
- Programme « Campemeille » (frais d'études et travaux de voirie)

Subventions allouées aux associations en 2013 :

Mme DERREY communique l'état des subventions inscrites par la commission des finances pour les différentes associations locales et caritatives au titre de l'année 2013.

Un courrier sera adressé à chaque association pour l'informer du montant alloué en 2013.

L'état des subventions fera l'objet d'un affichage en mairie.

4. ATTRIBUTION DU MARCHÉ MAÎTRISE ŒUVRE OPERATION CAMPEMEILLE

N°2013-26

Monsieur le Maire communique le rapport d'analyse des offres établi par la Société SHEMA pour le dossier « Contrat de maîtrise d'œuvre pour la réalisation de l'aménagement de l'extension du Hameau de Campemeille ».

La commune a reçu 10 offres.

La Commission d'Appel d'offres (CAO) s'est réunie une première fois le 19 mars 2013 pour procéder à l'ouverture des plis, puis une seconde fois pour prendre connaissance du rapport d'analyse établi par la SHEMA.

Les critères d'attribution pour ces offres ont été fixés comme suit :

- critère prix : 35 %
- critère méthodologie : 50 %
- critère expérience/référence : 15 %

Dans son rapport, la SHEMA a proposé de classer « non recevable » l'offre d'une entreprise car anormalement basse.

La CAO a souhaité auditionner les 5 candidats les mieux classés. Elle s'est donc réunie à nouveau le 11 avril 2013, après les auditions, elle a décidé de retenir l'équipe Samuel Craquelin/Emmanuel Come/Écotone pour un montant total de 72 200 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide de valider le choix de la CAO pour ce marché de maîtrise d'œuvre et autorise Monsieur le Maire à signer le marché ainsi que les pièces annexes.

5. EMPLOIS SAISONNIERS AU SERVICE TECHNIQUE

N°2013-27

Comme les années précédentes, la commune propose la création de 2 emplois saisonniers au service technique pour juillet et août 2013.

M. LE DUC, Adjoint, rappelle que ces emplois sont proposés en priorité aux jeunes rogervillais à partir de 18 ans, disponibles les 2 mois.

Les candidatures (lettre de motivation et CV) sont à déposer en mairie.

6. AVIS SUR MODIFICATION SIMPLIFIÉE DU PLU

N°2013-28

Monsieur le Maire rappelle qu'il a été nécessaire de procéder à une modification simplifiée du Plan Local d'Urbanisme (PLU) suite à une erreur matérielle constatée sur le plan des zones urbaines du plateau. Sur ce plan figure un alignement d'arbres protégé. Cette rangée d'arbres n'a jamais existé sur le terrain.

L'enquête publique a été réalisée du 18 février au 22 mars 2013 inclus. Aucune remarque n'ayant été formulée, Monsieur le Maire propose au Conseil Municipal d'approuver la modification simplifiée du PLU.

Le Conseil Municipal approuve, à l'unanimité, cette modification.

7. FIXATION NOMBRE DÉLEGUÉS COMMUNAUTAIRES A LA CODAH

N°2013-29

Monsieur le Maire présente le projet d'accord local pour la répartition des sièges au sein de l'organe délibérant lors du prochain renouvellement des conseils municipaux en 2014.

Ce projet prévoit que le nombre de délégués titulaires par commune soit fixé en fonction du nombre total d'habitants (soit pour Rogerville 1 délégué) et de maintenir la répartition par commune telle qu'elle est définie dans les statuts actuels de la Codah, soit 47 délégués.

Le Conseil Municipal donne son accord à l'unanimité.

8. ENQUÊTE PUBLIQUE AU TITRE DES INSTALLATIONS CLASSEES – SA MAPROSOL

N°2013-30

Cette société MAPROSOL (filiale de SITA) dont le siège social est, Route des Gabions à Rogerville, sollicite l'autorisation d'exploiter une installation de tri, transit et traitement de déchets dangereux et non dangereux sur le territoire communal.

Le dossier d'enquête publique est consultable en mairie du 15 avril au 16 mai 2013 inclus.

M LE DUC, adjoint, fait la remarque suivante sur le dossier présenté : Rogerville a accepté beaucoup de déchets au cours des dernières années (Etares, les farines animales avec SMEG et SANIFA, Citron, Care...), ce qui pose à terme, un problème de pollution des sols. Ces orientations dévalorisent la commune ainsi que ces zones et bâtiments portuaires idéalement desservis par le fluvial, la route et le chemin de fer.

Le Conseil Municipal se réfère aux organismes compétents en la matière mais émet des réserves sur cette installation compte tenu des précédents connus sur le territoire communal.

- 9. AVENANT N°1 AU MARCHE REMPLACEMENT BARDAGE SALLE POLYVALENTE N°2013-31**
Un avenant est présenté par l'entreprise ANGER pour l'habillage de la sous-face dans le cadre du marché de remplacement du bardage à la salle polyvalente, soit un montant de 1 587,60 € H.T.
Le Conseil Municipal, à l'unanimité, accepte cet avenant et autorise Monsieur le Maire à le signer.

- 10. BAISSÉ DES CHARGES POUR LES APPARTEMENTS A LA FRATERNITE N° 2013-32**
Monsieur LE DUC propose au Conseil Municipal de ne plus inclure dans les charges locatives l'entretien des espaces verts.
Il explique que dans le cadre des travaux à réaliser à Campemeille, les locataires vont subir des nuisances et n'auront plus la jouissance des espaces verts, il est donc normal que la commune prenne à sa charge l'entretien de ces espaces verts.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, décide qu'à partir du 1^{er} avril 2013, l'entretien des espaces verts à la Fraternité ne sera plus inclus dans les charges locatives mais payé en totalité par la commune.

La commune informe qu'actuellement 2 appartements sont disponibles à la Fraternité :

- 1 appartement d'une superficie de 61,30 m² avec terrasse (loyer mensuel 565 €) disponible au 15 mai 2013
- 1 appartement d'une superficie de 63,10 m² (loyer mensuel 522 €) actuellement vacant.

Les personnes intéressées doivent s'adresser à l'Office Notarial de l'Estuaire à Saint-Romain-de-Colbosc, 4, place des Combattants (service gérance des appartements).

- 11. REMERCIEMENTS ADRESSES AUX ADMINISTRÉS AYANT APPORTÉ LEUR AIDE AU COURS DE L'ÉPISE NEIGEUX N° 2013-33**

Les membres du Conseil Municipal remercient vivement les administrés qui ont apporté leur aide au cours de l'épisode neigeux de mars dernier, pour leur action mais également pour le matériel utilisé et le carburant consommé.

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité, de dédommager ces administrés qui ont pris part bénévolement à l'entraide.

QUESTION DIVERSE

- Mme DELFERRIERE Céline, conseillère municipale souhaite savoir à quel moment l'abribus, prévu au budget 2013, pourra être réalisé. Elle demande également si l'éclairage public rue des Châtaigniers sera réalisé.

En ce qui concerne l'abribus à l'entrée du Nid de Corneilles, une convention vient d'être signée avec la CODAH.

Pour l'éclairage public rue des Châtaigniers, la démarche est en cours et en bonne voie. Par contre la compétence « Eclairage Public » est du domaine du Syndicat d'électrification de St-Romain-de-Colbosc, ce qui peut retarder l'aménagement.

Séance levée à 22 H 30

* * * *